Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 17 avril 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13 et 14 avril 2015

2015 R. 18 Désignation d'une représentante de la Ville de Paris au sein de la Communauté d'universités et d'établissements « Sorbonne Universités ».

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 31 mars 2015 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Article 1 : La délibération 2014 R. 113 des 19 et 20 mai 2014 est abrogée.

Article 2 : Est désignée pour représenter la Ville de Paris au sein de la Communauté d'universités et d'établissements « Sorbonne Universités » (Conseil d'administration) :

- Mme Marie-Christine LEMARDELEY.

La Maire de Paris,

Anne HIDALGO